

SÉANCE DU
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 mai 2020

Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de de la séance

L'an deux mille vingt et le vingt-six du mois de mai, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle PÉGUILHÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Isabelle PÉGUILHÉ Maire, Christian PÉGUILHÉ, Christian LAMANE, Nathalie MALÉ et Elisabeth LAPEYRE Adjointes, Mmes et MM Christophe LAYAA-LAULHÉ, Thierry DUCLOS-CAZENAVE, Paula SANTOS, Maritchu ERRAMOUSPE, Jean-Baptiste MONLAU, Gilles LARQUE, Gaëlle PINSOLLE, Pierre MOUREU, Florence MESPLES DIT PEBOSCQ et Cédric BARRAQUE Conseillers municipaux.

Elisabeth LAPEYRE a été élue secrétaire de séance.

I- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur CONDERANNE Jean-Léon, Maire sortant, ouvre la séance et déclare les membres du Conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Monsieur PEGUILHE Christian prend la présidence de l'assemblée et procède à l'appel nominal des membres du Conseil et dénombre 15 conseillers présents.
Il invite ensuite les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Candidats :

Isabelle PÉGUILHÉ :

Nombre de bulletins : 15

À déduire bulletins blancs: 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Madame Isabelle PÉGUILHÉ ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Le Conseil Municipal a fixé à 4 le nombre d'adjoints au Maire de la commune. Madame le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints avait été déposée. Cette liste comporte les noms suivants :

Monsieur PEGUILHE Christian
Madame MALÉ Nathalie
Monsieur LAMANE Christian
Madame LAPEYRE Elisabeth

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Résultats

Nombre de bulletins : 15

À déduire bulletins blancs: 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur PEGUILHÉ Christian ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tel qu'ils figurent ci-dessous

1^{er} Adjoint : Monsieur PEGUILHE Christian
2^{ème} Adjoint : Madame MALÉ Nathalie
3^{ème} Adjoint : Monsieur LAMANE Christian
4^{ème} Adjoint : Madame LAPEYRE Elisabeth

Il n'a pas été fait d'observations ou de réclamations.

II- DELEGATIONS AU MAIRE

Le conseil municipal a décidé de donner délégation au maire pour :

- Les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu par nous, maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le _____ à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le

Sceau de la mairie

Le Maire

Isabelle PÉGUILHÉ

